

Durée de la formation : 3 jours
(21 heures) présentiel
9h-12h | 13h-17h/jour

Lieu de formation : Espace Eco Efficacité

Effectif : 12 participants maximum

Mode financement : plan de formation

Tarif : 600 € HT / 720 € TTC



Maintien des connaissances
14 heures tous les 36 mois.

Publics concernés

- ◆ Electriciens, plombiers-chauffagistes
- ◆ Technicien CVC

Prérequis

- ◆ Avoir des connaissances de base en électricité ou une bonne expérience pratique professionnelle.

Règlementation

- ◆ NF C 18-510
- ◆ Art R 4544-9 du code du travail
- ◆ Art R4544-10 du code du travail
- ◆ Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010

Objectifs généraux

Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.

Modalités d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation de formation et de certification
- ◆ QCM avec note minimale pour l'obtention de l'avis favorable

Validation

- ◆ Avis d'habilitation

Le + :

- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants.
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.
- ◆ Organisme certifié Qualiopi

Lieu de formation

 Espace Eco Efficacité
92320 Chatillon



Kareen GILARDEAU
01 30 53 37 69 / 06 12 88 42 80
ecoefficiteformations@gmail.com

Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510

- ✓ *Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).*
- ✓ *Donner les noms et les limites des différents domaines de tensions.*
- ✓ *Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.*
- ✓ *Décrire le principe d'une habilitation*
- ✓ *Donner la définition des symboles d'habilitation*
- ✓ *Préciser les rôles de chacun.*
- ✓ *Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.*
- ✓ *Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et préciser le déroulement des opérations d'absence de tension (VAT).*
- ✓ *Citer les équipements de protection collective et leur fonction.*
- ✓ *Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.*
- ✓ *Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.*
- ✓ *Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Art 13.*
- ✓ *Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Art 13.*

PROGRAMME

❖ PARTIE THEORIQUE (BR)

- ◆ Citer les différentes interventions BT générales, les interventions élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- ◆ Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- ◆ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
 - Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique.
 - Rendre compte de son activité.
- ◆ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
 - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- ◆ Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instructions de sécurité, etc.)
 - Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT
- ◆ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
 - Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT.
 - Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT – zone 4 – (mise en place de nappe isolante, etc.)
 - Respecter et faire respecter les procédures d'intervention BT pour une réalisation en sécurité.

❖ PRINCIPAUX CONTENUS

- ◆ Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
 - Réaliser les opérations de consignation
 - Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
 - Effectuer une opération de dépannage
 - Effectuer une opération de mesurage et essai
 - Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondants à l'habilitation visée.

❖ PRATIQUE

- ◆ Incluant à minima 5h00 de pratique sur un ouvrage ou une installation type.
- ◆ Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et de la diversité des tâches à accomplir.